

## Direction Opérationnelle des Télécommunications DETIPASA

## Sous-Direction Technique

Tipaza, le 04/04/2022

REF: AT/DO-TIP/SD-TECH / 86 /2022

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

DECHIR ABDELLAH

OBJET: 2ieme mise en demeure.

**Entreprise**: EURL RAFAHIA CONSTRUCTION.

Adresse: Route du CEM Cité BLANCHE LOT 15 NADOR.

Marché à commande : N°12/2019 du 05/02/2019.

Suite à votre absence injustifiée pour les Travaux de maintenance TO2 TO3 MSAN VSAN, TO5 TO7 MSAN DOMN, TO8 MSAN 240 N et Rétablissement de cable volé TO2 TO5 TO6 MSAN BEHN, TO2 MSAN 140AN, TO3 MSAN DVAN sous ODS N°13 du 03/02/2022 CMP de FOUKA, je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous invite à vous présenter au siège de la DO TIPAZA dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de la réception de présente mise en demeure pour régularisation de votre situation.

- 6 AVR

Meilleures Salutations

Direction Opérationnelle des Télécommunications M Ramzi Sayeh SAIDOUN Directeur Opérationnel des Télégommunications

de Tipasa Ph

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social: 115000000000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF: 000 216 001 808 337 NIS: 000 216 290 656 936 www.algerietelecom.dz

Email: contact@at.dz

Tél: +213 (021) 82 38 38